

## SIUVILLE-DIELETTE

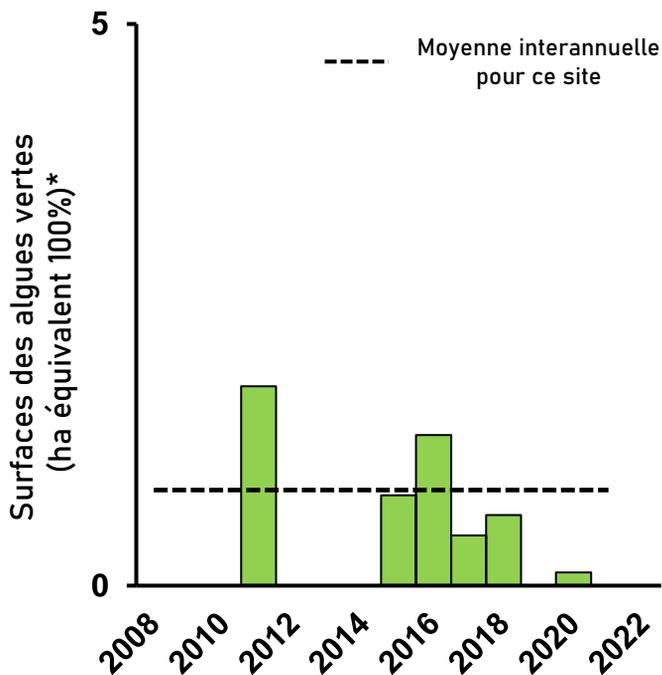


Les côtes ouest de la Manche sont rarement touchées par des échouages importants d'algues vertes. Cependant localement, des échouages d'autres types d'algues peuvent être observés. Ces dépôts sont constitués d'un mélange d'algues rouges, vertes, brunes en proportions variables et sont principalement causés par des arrachages « naturels ». Les algues vertes observées sur ce site étaient principalement constituées d'algues filamenteuses et non d'ulves en lame.



## HISTORIQUE DES SURFACES D'ÉCHOUAGES

Sur le littoral normand, le suivi des échouages d'algues vertes (de type ulves) est réalisé depuis 2008. Le site de Siouville-Dielette peut régulièrement être impacté par des échouages d'algues vertes avec une année record en 2011 pour ce site.



## FRÉQUENCE D'OCCURRENCE DES ÉCHOUAGES

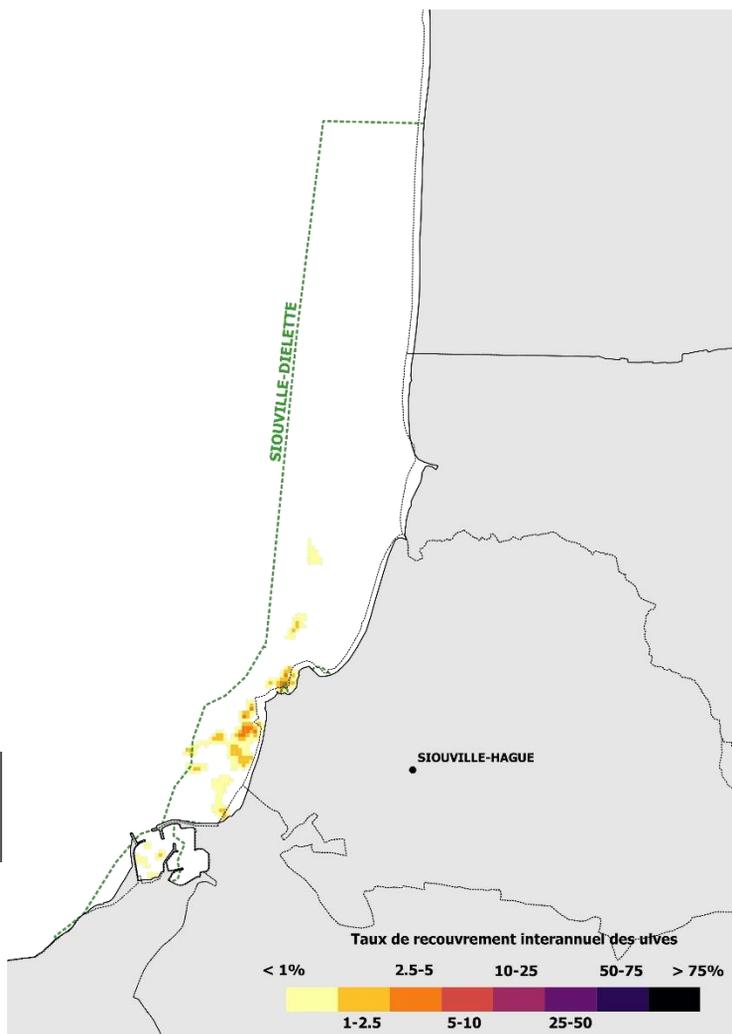
Dans le cadre du RCS (Réseau de Contrôle et de Surveillance), le littoral normand est survolé lors de 3 inventaires en mai, juillet et septembre. Lors d'un inventaire, un site est classé comme concerné par des échouages d'algues vertes lorsque les dépôts sont visibles sur les photographies aériennes et lorsque les observations de terrain attestent d'une proportion d'ulves supérieure à 30 % dans l'échouage.

# 7

sur un total de 48 inventaires  
(3 inventaires par an depuis 2008)

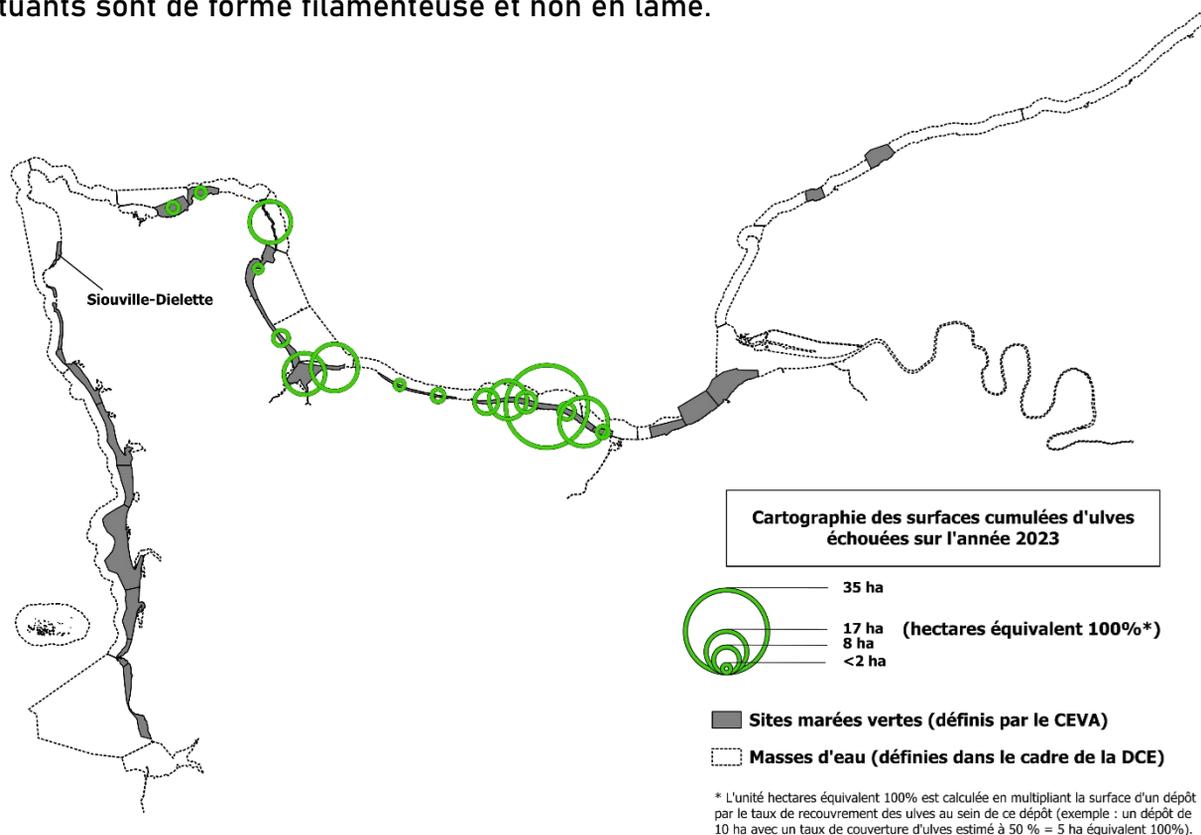
## LOCALISATION DES DÉPÔTS

La cartographie de la fréquence des dépôts d'algues vertes a été réalisée à partir de l'historique (depuis 2008) de la localisation des échouages d'algues, et des taux de recouvrement des ulves pour chacun des dépôts observés.



# PROPORTION DES ÉCHOUGES D'ALGUES VERTES

En 2023, le site de Siouville-Dielette n'a pas été touché par des échouages d'algues vertes. Les échouages observés sont principalement localisés au pied des falaises et les algues vertes les constituants sont de forme filamenteuse et non en lame.



## INDICE ECOLOGIQUE « BLOOMS DE MACROALGUES OPPORTUNISTES »

Le suivi des échouages d'algues vertes est l'un des indicateurs pour évaluer la qualité des masses d'eau côtières dans le cadre de la DCE. Le site de Siouville-Dielette appartient à la masse d'eau FRHC04 (Cap de Carteret-Cap de la Hague), dont l'indice écologique pour l'indicateur DCE « Blooms de macroalgues opportunistes » a été actualisé pour l'année 2023.

